

[rts.ch](https://www.rts.ch)

## Dans le sillage du Covid, le nombre de faillites a atteint un sommet en 2022

*Radio Télévision Suisse*

4-5 minutes

---

Le nombre de procédures de faillite contre des sociétés et des personnes en Suisse a augmenté à un rythme moins soutenu en 2022 qu'en 2021. La hausse reste cependant plus élevée que le taux moyen enregistré ces dernières années.

"Tous les événements sportifs ont été annulés. (...) Les monnaies étaient la seule production que nous pouvions poursuivre. Plus de 55% de notre chiffre d'affaires a ainsi sauté", témoigne Martina Faude, mercredi dans le 19h30 de la RTS. Son entreprise, le fabricant de médailles loclois Faude & Huguenin, a mis la clé sous la porte.

Et elle n'est pas la seule. Pas moins de 15'009 procédures de

faillite ont été enregistrées en 2022, soit 6,6% de plus qu'en 2021, indique mercredi l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans un communiqué.

A titre de comparaison, la hausse avait été de 9,1% en 2021. Mais elle reste deux fois plus élevée que le taux moyen observé pendant les cinq années précédant la pandémie.

Elsa Floret la directrice de la communication de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), ne s'en inquiète pas. "On s'attendait après la pandémie à avoir un effet de rattrapage. Il est arrivé en 2022", explique-t-elle.

>> **Relire:** [Les faillites sont en augmentation en Suisse après la pandémie](#)

### **Disparités cantonales**

En Suisse romande, les disparités sont grandes. Le nombre de faillites a bondi à Fribourg, Berne, en Valais et à Neuchâtel. A l'inverse, les cantons de Genève, de Vaud et du Jura ont enregistré une diminution des ouvertures de procédures.

La baisse du nombre de faillites à Genève à de quoi réjouir la CCIG, qui explique la bonne reprise de 2022 par la diversité du

tissu économique genevois.

"Il y a aussi des modalités statistiques qui ont changé entre les cantons et d'année en année. Il manque aux statistiques fédérales une analyse fine de répartition par secteur d'activité, on n'a pas cette information. In fine, beaucoup de faillites administratives ont été comptabilisées", précise Elsa Floret.

### **Pertes financières moins élevées**

Par ailleurs, le nombre de dissolutions d'entreprises pour carences dans l'organisation a augmenté de 36,8%, après avoir reculé en 2021. Cette hausse pourrait cependant s'expliquer par une évolution législative, les unités sans domicile étant désormais traitées comme relevant de carences dans l'organisation, écrit l'OFS.

Enfin, le montant total des pertes financières découlant des procédures de faillite a quant à lui retrouvé son niveau d'avant la pandémie, à 2,4 milliards de francs. En 2020 et 2021, les pertes avaient atteint respectivement 8,2 et 4,2 milliards, en raison de cas particuliers très lourds.

Avec la fin des aides étatiques, la nécessité de rembourser les prêts Covid (*lire aussi encadré*) et le renchérissement, l'avenir reste

incertain pour de nombreux milieux économiques. De plus, l'effet de rattrapage n'est pas forcément terminé.

"Une faillite peut prendre plusieurs années, donc cet effet de rattrapage pourrait se prolonger dans les années à venir", conclut Elsa Floret.

edel avec ats

### **De nombreuses entreprises n'ont toujours pas remboursé leur prêt Covid**

Sur les 138'000 prêts accordés aux entreprises suisses pour limiter l'impact de la pandémie, seuls 35'000 ont été entièrement remboursés, soit deux crédits sur trois. Cela représente 9 milliards de francs.

En outre, le Contrôle fédéral des finances s'est aperçu que de nombreuses entreprises ont abusé de ces crédits. Environ 7200 prêts (pour 310 millions de francs) sont considérés comme "frauduleux", soit 5% de l'ensemble des prêts.

Les fraudes concernent principalement le versement de dividendes aux actionnaires et une mauvaise déclaration du chiffre d'affaires.

Le Secrétariat d'Etat à l'économie a aussi constaté des abus aux

RHT dans 11% des cas. Ainsi, plus de 111 millions de francs auraient été injustement perçus.

**>> Les explications de Charlotte Onfroy-Barrier dans le 19h30:**

**Les entreprises ont du mal à rembourser les prêts Covid dont certaines ont abusé. Les précisions de Charlotte Onfroy-Barrier [RTS]**

**Les entreprises ont du mal à rembourser les prêts Covid dont certaines ont abusé. Les précisions de Charlotte Onfroy-Barrier / 19h30 / 1 min. / hier à 19:30**